



Comment faire pour divorcer

Par **clouet**, le **24/02/2009** à **15:39**

bonjour, rnje me suis séparé de mon époux le 9 janvier 2009. rnJ'ai quitté le domicile conjugal car mon mari a des problemes sexuels qu'il n'a jamais fait connaitre a un medecin, par amour je suis rester 5 ans et rien a changer, aujourd'hui je souhaiterais savoir ce que je dois faire pour divorcer sans problèmes et rapidement. rnJ'ai retrouver un conjoint depuis 15jours et mon mari me parle d'adultère nous n'avons pas d'enfants ni de biens en commun . rnEst ce que j'ai du soucis a me faire . rnAidez moi je suis complètement pommer. rnCordialement, rnMme CLOUET Vanessa.

Par **Marion2**, le **24/02/2009** à **17:14**

Bonsoir, rnrnVotre mari peut demander un divorce pour faute (vous avez quitté le domicile conjugal sans l'autorisation du JAF et vous avez un amant...). rnrnCDT